

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 09 juin 2023

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

09-06-2023-05

Date de convocation le 30/05/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Procurations : 5

Votants : 15

Le neuf juin deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes ETCHART, BAZIARD, GUITTONNEAU, CAZENAVE et ainsi que MM. CLAVÉ, LAPETRE, LETARGUA, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme GRAUX pouvoir à M SALEFRANQUE

Mme LOQUET pouvoir à M LETARGUA

M HILLOOU pouvoir à Mme GUITTONNEAU

M CAMGRAND pouvoir à M CLAVÉ

Mme DAUBAS pouvoir à Mme BAZIARD

OBJET : DEPART D'UN AGENT DE LA COLLECTIVITE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Pivan agent de la collectivité depuis octobre 2021 fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2023.

Le Maire propose à l'assemblée de lui offrir un cadeau de départ.

Le Maire précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif et que la délibération relative aux fêtes et cérémonies prévoit ce type de présent.

Le montant de l'enveloppe est fixé par l'assemblée à 150 euros maximum.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DECIDE d'offrir une carte cadeau d'une valeur faciale de 150 euros maximum à Mr PIVAN.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents s'y afférents

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire



Jacques CLAVE

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le

ID : 064-216403964-20230614-09_06_2023_05-DE